



Fiche d'information

78%
de réussite
en 2019

Préparation

Concours

AUXILIAIRE

DE

PUÉRICULTURE



2
FORMULES

LE MÉTIER



L'auxiliaire de puériculture dispense dans le cadre du rôle propre de la puéricultrice ou de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, des soins et réalise des activités d'éveil et d'éducation pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien être et l'autonomie de l'enfant.

L'auxiliaire de puériculture participe à l'accueil et à l'intégration sociale d'enfants en situation de handicap, atteints de maladies chroniques, ou en situation de risque d'exclusion.

Préparation à l'épreuve d'admissibilité (Tests psychotechniques) et d'admission (oral) au concours d'entrée en I.F.A.P- 2 modules au choix

CONTENU DE LA FORMATION : 2 modules au choix

⇒ MODULE 1 : Tests psychotechniques (préparation épreuve écrite)

- Tests numériques
- Tests de raisonnement logique
- Tests d'attention
- Tests de concentration
- Tests d'organisation
- Problèmes mathématiques

10 Concours blancs

⇒ MODULE 2 : Parcours complet (préparation épreuves écrite+orale)

A - Tests psychotechniques (cf module 1)

B - Culture professionnelle

- Travail sur le projet professionnel
- Thématiques milieu soin et petite enfance
- Stage d'immersion professionnelle attribué par l'Institut

C - Culture générale sanitaire et sociale

Travail sur les grands thèmes de santé publique

D - Préparation à l'épreuve orale

- Atelier de gestion du stress et de développement personnel
- Méthodologie de l'exposé
- Mise en situation d'examen et oraux blancs

NB: pour ceux qui n'ont aucun diplôme et qui doivent préparer l'épreuve écrite de Culture générale.

- ◆ Accès à notre plateforme DOKEOS en distanciel avec fiches méthodologiques de mathématiques, français et biologie + annales de concours corrigées.
- ◆ Organisation de 3 concours blancs avec suivi personnalisé
Coût de la prestation supplémentaire (Optionnel CG): 100 €

DATES DE LA FORMATION

Module 1 : du 23 Septembre 2019 au 21 janvier 2020 - 93H

Module 2 : du 23 septembre 2019 au 18 février 2020 - 203H

PARCOURS DE FORMATION

- **Module 1** : 2 demi-journées de cours/semaine: le lundi et mardi matin
- **Module 2** : 1 jour et demi de cours/semaine - lundi journée + mardi matin
1 semaine de stage (du 03 au 07/02/2020) soit 35 heures

NOMBRE DE PLACES : 40

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET COÛT

	INDIVIDUEL - Possibilité de paiement en 3 fois (M2)			EMPLOYEUR
	Frais d'inscription	Coût pédagogique	Total	Total
MODULE 1	80 €	720 €	800 €	930 €
MODULE 2	80 €	1360 €	1440 €	1750 €

Les frais de dossier correspondent aux frais relatifs à l'ouverture et au traitement du dossier administratif du candidat. Hors cas de force majeure au sens des dispositions de l'article 1218 du code civil, dûment justifié, ces frais ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement.

Inscriptions à compter du **1er juillet 2019** à l'Institut ou par téléchargement du dossier sur notre site irfss-pacac.croix-rouge.fr

L'ouverture de cette session de formation est conditionnée par un nombre minimum de 15 participants

Pour plus d'informations, contactez :

OBJECTIFS

- Préparer le candidat à l'épreuve écrite d'admissibilité
- Développer le raisonnement logique du candidat
- Préparer le candidat à l'épreuve orale d'admission
- Développer les capacités d'argumentation et d'expression orale
- Développer une culture professionnelle

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ◆ Cours magistraux
- ◆ Travaux de groupes
- ◆ Séquences de recherche
- ◆ Mises en situation
- ◆ Accès à une plateforme de formation à distance en complément des cours en présentiel
- ◆ Stage d'observation recherché et attribué par l'Institut de formation.
- ◆ Suivi individuel

Tous les cours sont dispensés par des professionnels experts dans les domaines de la santé et de la formation